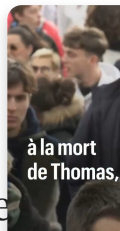


# Violences de l'ultra-droite à Romans-sur-Isère : ce que l'on sait des militants jugés

Originaires de plusieurs régions, étudiant, militaire ou chômeur... ces militants ont été condamnés lundi à de la prison ferme. D'autres doivent être présentés à la justice en février.

Par Le Parisien

Le 28 novembre 2023 à 10h51, modifié le 28 novembre 2023 à 11h20



Les militants s'en étaient pris à des CRS et des membres de la police municipale samedi soir. LP/Aurélie Ladet

Réagir

Enregistrer

« Justice pour Thomas, ni pardon, ni oubli ! » « La rue, la France, nous appartient ». Samedi soir, peu après la tombée de la nuit, et une semaine après [la mort de Thomas](#)

dans une rixe à Crépol (Drôme), 80 militants de la mouvance d'ultra-droite ont défilé dans les rues de Romans-sur-Isère. Pour avoir affronté les forces de l'ordre et blessé des policiers, six d'entre eux ont été condamnés à de la prison ferme lundi lors d'une comparution immédiate à Valence. Le point sur ce que l'on sait.

**Cinq policiers blessés.** En prévision de cette marche, les forces de l'ordre avaient prévu un important « dispositif de sécurisation », indique le procureur de la République Laurent de Caigny. « Les violences se sont alors dirigées contre les policiers locaux et CRS » visés par des tirs de mortier et des jets de pierre. Cinq d'entre eux sont blessés.

**Six jugés en comparution immédiate.** Une vingtaine de personnes sont alors interpellées, 17 « suffisamment incriminées » placées en garde à vue. Finalement, six d'entre eux, âgés de 18 à 25 ans, ont été présentés à la justice en comparution immédiate lundi. Cinq pour violences volontaires avec arme et en réunion sur des policiers et participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences ou dégradations.

L'un d'entre eux était en outre poursuivi pour refus de remettre aux autorités judiciaires les codes de déverrouillage de son téléphone portable. Un sixième était uniquement poursuivi pour participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences ou dégradations.

---

**VIDEO. Mort de Thomas : des interpellations après des violences provoquées par l'ultradroite à Romans-sur-Isère**

Tous ont interdiction de séjour dans la Drôme pendant 5 ans, interdiction de détenir ou porter une arme pendant 5 ans et privation du droit d'éligibilité pour la même durée.

#### Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

**Qui sont ces militants.** Le tribunal, qui leur a décerné des mandats de dépôt, les a tous condamnés à des peines allant de 6 à 10 mois de prison. Ils ont été immédiatement incarcérés. Parmi les prévenus, originaires entre autres de Lyon, Paris, du Doubs ou de Dijon, figuraient un étudiant en 5e année de philosophie à la Sorbonne, un militaire, un stagiaire en génie mécanique, un chômeur, un étudiant en commerce international, un développeur informatique, selon nos confrères du [Dauphiné Libéré](#) qui ont assisté à l'audience.

Un exemplaire de « Mein Kampf » d'Adolf Hitler et des accessoires de groupes d'extrême droite ont été retrouvés au domicile du militaire tandis qu'un véritable arsenal d'armes blanches et d'airsoft a été retrouvé chez le chômeur.

**Des suspects renvoyés en février.** Sept des personnes interpellées, toutes majeures, seront elles aussi poursuivies mais seulement pour le délit de participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences ou dégradations. Elles seront jugées le 6 février prochain devant le tribunal correctionnel de Valence. Tous réfutent ces charges.

**Les autres gardes à vue.** Faute de preuves suffisamment établies, deux individus ont été relâchés. Tandis qu'un mineur, relevant de la compétence du parquet de Nantes, et soupçonné d'avoir commis des violences contre les policiers, a été convoqué par la justice nantaise pour répondre de ces faits.

#### Dans la rubrique Faits divers

[Croix gammées taguées à Paris : neuf personnes présentées à un juge d'instruction](#)

[Nouvelle fusillade à Nice dans le quartier des Moulins, un blessé grave, la CRS 8 envoyée](#)

[« J'ai pris les enfants et je suis sorti » : le poignant récit d'un père après l'incendie de sa maison dans l'Oise](#)



Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

## Faits divers



**Croix gammées taguées à Paris : neuf personnes présentées à un juge d'instruction**

Ville, code postal...

- 75 · Paris
- 91 · Essonne
- 92 · Hauts-de-Seine
- 93 · Seine-Saint-Denis
- 94 · Val-de-Marne
- 95 · Val-d'Oise
- 77 · Seine-et-Marne
- 78 · Yvelines
- 60 · Oise

Toutes les actualités locales



**Nouvelle fusillade à Nice dans le quartier des Moulins, un blessé grave, la CRS 8 envoyée**



**« J'ai pris les enfants et je suis sorti » : le poignant récit d'un père après l'incendie de sa maison dans l'Oise** P



**Affaires Fourniret : lors de son procès, Monique Olivier dit « regretter tout ce qu'il s'est passé »**



**Soupçons d'« emplois fantômes » de proches de Wauquiez : des perquisitions ont lieu lundi**



**Landes : découverte d'un fœtus et d'un embryon humain dans une déchetterie**



**La « méga-tempête » qui touche l'Ukraine a fait dix morts**



**États-Unis : un enfant vole un engin de chantier et échappe à la police dans une course-poursuite improbable**